

Introduction explicative de l'annonce et de la demande de détention de chiens interdits

(Disposition transitoire : art. 56 LDCh)
(Application transitoire : art. 2 à 8 ODCh)

Sont concernés par l'interdiction (art. 20 en liaison avec l'art. 56 LDCh) :

1. Les détenteur/trices habituel/les de pitbulls et de chiens croisés avec des chiens de type pitbull

Les personnes qui possèdent un chien de type pitbull ou un chien issu de croisement avec un chien de type pitbull déclarent leur animal au Service dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur de la présente loi. Le Service prend, dans les trois mois, les mesures prévues à l'article 27 LDCh. De tels chiens doivent dans tous les cas être castrés ou stérilisés, munis d'une puce électronique et tenus en laisse.

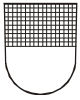
2. Les détenteur/trices habituel/les de chiens issus de croisement avec des chiens de races figurant sur la liste selon l'art. 2 ODCh

Les personnes qui possèdent un chien issu de croisement avec un chien figurant dans la liste selon l'art. 2 ODCh déclarent leur animal au Service dans les trois mois suivant l'entrée en vigueur de la présente loi. Le Service mène les enquêtes nécessaires et décide, dans les six mois, si une autorisation de détention peut être délivrée et quelles mesures doivent être prises selon l'article 27 LDCh.

Liste de races arrêtée par le Conseil d'Etat (art. 2 ODCh) :

- a) american staffordshire terrier ;
- b) boerbull (boerboel) ;
- c) bull terrier ;
- d) cane corso italiano (chien de cour italien) ;
- e) dobermann ;
- f) dogo argentino (dogue argentin) ;
- g) dogo canario (dogue des Canaries) ;
- h) fila brasileiro ;
- i) mastiff ;
- j) mastin espanol (mâtin espagnol) ;
- k) mastino napoletano (mâtin napolitain) ;
- l) rottweiler ;
- m) staffordshire bull terrier ;
- n) tosa.

Les détenteur/trices possédant plusieurs chiens interdits doivent remplir pour chaque chien un formulaire officiel d'annonce et demande de détention de chien interdit.



**Formulaire officiel d'annonce et de demande
de détention de chiens interdits**

Ce document doit être rempli dans son intégralité et de manière conforme à la vérité, il engage la responsabilité du/de la détenteur/trice habituel/le (propriétaire) du chien.

Le Service n'entrera pas en matière sur la demande d'autorisation aussi longtemps que l'ensemble des documents ne lui seront pas transmis.

Le cas échéant, après les trois mois du délai transitoire, le Service peut appliquer les mesures prévues à l'art. 27 de la loi sur la détention des chiens (LDCh), à la charge du/de la détenteur/trice habituel/le du chien.

La demande et les documents obligatoires doivent être en possession du Service vétérinaire du canton de Fribourg, Ch. de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot au plus tard **le 30 septembre 2007**.

→ **Le demandeur certifie avoir pris acte des dispositions ci-dessus**
(Confirmez par une croix)

1. Identité du demandeur (propriétaire-détenteur/trice)

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

No. AVS :

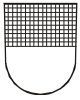
Adresse : Rue

Localité

Téléphone : Portable

E-mail :

Chien



CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

Provenance du chien

Veillez cocher ce qui convient :

- Elevage (au sens de l'article 9 LDCH) ville campagne ferme
- Privé ville campagne ferme
- Refuge SPA
- Autre :

1) Combien de chiots y avait-il dans la portée ?

2) Avez-vous eu contact avec la mère / le père ?

3) Les chiots étaient-ils détenus avec la mère ?

4) Quel âge avait le chien lors de l'acquisition ?

5) Etes-vous le premier propriétaire du chien ?

6) Combien de personnes habitent dans votre ménage ?

- Nombre d'adultes :
- Nombre et âge des enfants :

7) Avez-vous d'autre(s) chien(s) ou d'autres animaux dans votre ménage ?

- Si oui, combien ?
 - Espèces :
 - Race, âge et sexe :
-

8) Est-ce que d'autre(s) personne(s) que le propriétaire sort(ent) le chien ?

- Si oui, qui (si c'est un enfant, notez l'âge)?
.....
.....

9) Est-ce que votre chien se promène parfois seul ?

.....

10) Est-ce que le chien est parfois sorti sans laisse ?

- Si oui, avec qui ?
.....

.....



11) Utilisez-vous parfois des aides de conduite pour les sorties du chien tels que (cochez ce qui convient) :

- Le Halti® / Gentle leader® (une sorte de licol pour chien)
- Harnais de conduite
- Un collier étrangleur
- Autre :

12) Promenez vous tous les chiens ensemble ou séparément ?

.....
.....

13) S'ils sont promenés ensemble :

- sont-ils tous attachés ? ou seulement certains ?

Précisez :

.....
.....
.....

14) En promenade avec votre chien, emmenez-vous d'autres chiens qui ne vivent pas dans votre ménage ?

.....
.....
.....

15) Vous promenez-vous avec d'autres personnes et leurs chiens ?

- Si oui, est-ce que les autres chiens sont détachés pendant la promenade ?

.....
.....
.....

16) Avez-vous participé à des classes de jeu pour chiots ?

- Si oui, où ?

.....
.....

- Quand ?

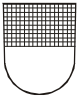
- Combien de cours avez-vous suivi ?

- Votre chiot a-t-il été séparé des autres ?

- Avez-vous reçu des consignes particulières ?

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....



17) Prenez-vous ou avez-vous pris des cours d'éducation?

Oui

Non

- Si oui, dans quel club ou quel cours privé et pendant combien de temps ?

.....

- Précisez l'année

- A quelle fréquence mensuelle ?

.....

Coordonnées de l'éducateur canin (responsable) :

.....

.....

.....

Faites-vous d'autres activités ? Lesquelles ?

.....

.....

.....

18) Est-ce que votre chien revient quand vous l'appellez ?

- Immédiatement, toujours
- Immédiatement, le plus souvent
- Quelquefois
- Rarement

19) Dans quelles situations ne revient-il pas ?

.....

.....

.....

.....

.....

20) Jouez-vous avec votre chien ? Oui Non

A quel genre de jeu ?

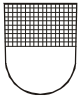
- Rapport d'objet (bâton, balle)
- Poursuite
- Tiraillement
- Corps à corps

Dans quel état est votre chien durant le jeu ?

.....

.....

.....



Peut-il lâcher le jouet sur demande ?

.....
.....

21) Est-ce que votre chien a anormalement peur de quelque chose ?

Si oui, de quoi ?

- Bruits ☛ Que fait-il ?
 - Objets ☛ Que fait-il ?
 - Personnes ☛ Que fait-il ?
 - Animaux ☛ Que fait-il ?
 - Autres :.....
-

22) Est-ce que votre chien a déjà été malade ? oui non

• Si oui : quand et de quelle maladie ?

.....
.....
.....

23) Est-il actuellement en traitement ? oui non

Reçoit-il des médicaments régulièrement ? oui non

• Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

24) Votre chien grogne-il dans certaines situations ?

Si oui, quand ?

Que faites-vous dans ces cas-là ?

25) Votre chien a-t-il déjà mordu ou agressé quelqu'un ? oui non

une personne connue une personne inconnue un membre de la famille

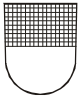
26) Votre chien a-t-il mordu ou agressé un animal ? oui non

Si oui, lequel :

27) Est-ce qu'un membre de votre cercle familial a peur de votre chien ?

.....





Documents exigés pour le traitement du dossier pour autorisation de détention :

- Extrait du casier judiciaire (www.ofj.admin.ch)
- Photocopie pièce d'identité du détenteur habituel
- Certificat de santé du chien
- Confirmation d'inscription de la puce électronique du chien chez ANIS

Pour ce qui concerne le règlement de l'émolument, une facture de 300.- Frs vous parviendra à la suite de votre demande écrite et des documents joints. La facture peut également être réglée au guichet du service vétérinaire.

Toutefois, le dossier est traité qu'à la suite de la preuve du paiement. Veuillez s.v.p. nous faire parvenir une copie du récépissé.

Tous les documents sont à retourner à l'adresse suivante :

Service vétérinaire

Ch. de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot

Tel. +41 (0)26 305 22 79

E-mail : svet@fr.ch

Heures d'ouverture du guichet: Lundi au vendredi de 08.00h – 11.30h et de 14.00h – 17.00h

Par ma signature, j'atteste avoir répondu à ce questionnaire au plus près de ma conscience et de mes connaissances.

Lieu et date :

.....

Signature du/de la détenteur/trice habituel/le du chien :

.....
